



La maison de la famille Delagrave sur le lot 27 au 1040, rang Nord, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.
Photo : Yvon Genest, le 23 janvier 2022

La terre de la Fabrique
Les lots 27, 27a et 28 du cadastre de 1875
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

Mariette Blais
Février 2024

Occupation de la concession de Laurent Daniau (lots 27, 27a et 28)

Tableau récapitulatif

24 mars 1714	Arpentage d'une terre de cinq arpents pour Laurent Daniau
5 novembre 1717	Vente de cette concession à la Fabrique de Saint-Pierre

Lot 27

11 avril 1730	Acquisition de la moitié de cette terre (partie est - deux arpents et demi - futur lot 27 et 27a) par Simon Fournier.
7 mai 1751	Partage entre les héritiers de Simon Fournier et Marie-Marthe Bouchard.
12 avril 1771	Cession à Charles Cloutier et son épouse, Marie-Marthe Destroismaisons.
12 janvier 1791	Donation à Louis Kirouac et son épouse, Marie-Marthe Cloutier.
16 mars 1812	Donation à Pierre Kirouac, frère de Louis.
31 mars 1812	Échange avec Joseph Kirouac et son épouse, Marie Gesceron.
29 mars 1813	Échange avec Charles Kirouac.
23 mars 1833	Donation à Charles Kirouac fils.
6 novembre 1835	Vente à Joseph Deguise et son épouse, Angèle Kirouac.
29 juillet 1844	Vente à Louis-Benjamin Delagrave et son épouse, Julie Lavergne.
26 juillet 1848	Donation à Louis-Sévère Delagrave.
En 1875	Le lot 27 appartient à Sévère Delagrave.
Entre 1890 et 1893	Rachat des parts d'héritage par Joseph Delagrave.
26 novembre 1941	Donation à Maurice Delagrave, fils de Joseph.
9 juin 1976	Transmission à Marie-Ange Paré, veuve de Maurice Delagrave.
6 août 1976	Vente à Jean Delagrave, fils de Maurice.
1991	Acquisition par Ferme Gaston Proulx.

Lot 27a

24 décembre 1812	Vente à Jean-Baptiste Lecomte de la partie qui deviendra le lot 27a .
En 1875	Le lot 27a appartient à Jean-Baptiste Destroismaisons.
19 juillet 1892	Vente par Philomène Picard à Joseph Delagrave.

Lot 28

11 octobre 1810	Concession par dame veuve Oliva aux marguilliers de la Fabrique de Saint-Pierre.
23 juillet 1843	Titre nouvel à dame Veuve Oliva par la Fabrique de Saint-Pierre.
En 1875	Le lot 28 appartient à la Fabrique de Saint-Pierre
28 décembre 1897	Vente à Charles Hoffman.
1903	Vente à Thomas Samson.
1905	Donation à Ernest Samson.
1910	Vente à Alfred Bouffard.
1933	Vente à Joseph Bouffard.
1940	Donation à Maurice Bouffard.
1949	Vente à Antonio Fiset

1950	Vente à Pierre-Léon Fiset
1975	Vente à Yvan St-Pierre
1991	Vente à André Bélanger
2000	Vente à Ferme Jolain
2004	Transmission à madame Jocelyne Marcotte.

**La concession de Laurent Daniau
La terre de la Fabrique : les lots 27, 27a et 28 du cadastre de 1875**

Les débuts : de l'arpentage à la première division en 1730

24 mars 1714

Procès-verbal de lignes et bornes séparant deux terres au nord de la rivière du Sud pour Laurent « Lagneau » (Daniau) par Hilaire Bernard de Larivière, arpenteur.

Cinq arpents de front bornés :

- Au sud-ouest à Louis Isabelle
- Au nord-est à Pierre Biort (Biard).

Date inconnue

- Dans la transaction ci-dessous, datée du 5 novembre 1717, le notaire Abel Michon déclare que c'est lui qui a rédigé la concession faite à Laurent Daniau, mais je n'ai pas trouvé cet acte. Laurent Daniau a été inhumé à Saint-Thomas le 19 mai 1715, âgé de 20 ans. Le 30 décembre 1716, Jean-Baptiste Marot acquiert la terre voisine du côté est (notaire Abel Michon p. 371 FS¹). Il est indiqué que sa terre joint du côté ouest à une terre non concédée, soit celle arpentée pour Laurent Daniau. Cette terre acquise par Jean-Baptiste Marot deviendra celle de Louis Laurendeau.

5 novembre 1717

Notaire Abel Michon (p. 571 FS)

Vente par Françoise Rondeau, veuve de Jean Daniau, pour le compte de défunt Laurent Daniau, son fils, à la Fabrique de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud, en présence de Guillaume Blanchet, marguillier.

Quatre arpents et huit perches de front (« aucun dessert n'est fait ») sur la moitié du terrain qui se trouvera entre le bord du fleuve Saint-Laurent et la rivière du Sud.

- Borné au nord-est à la concession de Jean Marotte,
- Et au sud-ouest à la concession de Louis Isabelle.

11 avril 1730

Notaire Abel Michon (p. 633 FS)

Vente de terre par la Fabrique de Saint-Pierre à Simon Fournier fils, époux de Marie-Marthe Bouchard.

¹ L'abréviation FS réfère au numéro de page où se trouve l'acte concerné sur Family Search.

En présence de Jacques Lelièvre, prêtre curé des paroisses de Saint-Thomas et de Saint-Pierre, et de Jacques Talbot, habitant de Saint-Pierre et marguillier pour la paroisse de Saint-Pierre, en vertu du pouvoir accordé par Messire de la Tour, vicaire général de ce diocèse ordonné par Monseigneur de Québec (*c'était Mgr Dosquet à ce moment*) en date du neuf octobre 1729 et suivant les criées qui ont faites par trois dimanches consécutifs à l'issue de la grande messe. Vente de deux arpents et demi ou environ du côté nord-est de la concession.

Adjudication et crieé adjudgée à Simon Fournier fils, Simon Fournier son père, présent et acceptant. Prix 223 livres. Passé en la maison *presbytair*e de Saint-Thomas en présence du Sieur Louis Couillard, seigneur en partie de la Seigneurie.

Simon Fournier est le de fils de Simon Fournier et Catherine Rousseau. Il est l'époux de Marie-Marthe Bouchard. Simon décède peu de temps après cette acquisition car Marie-Marthe Bouchard épouse en secondes noces Charles Destroismaisons le 20 octobre 1732. Ce dernier est un des fils issus du mariage de Charles Destroismaisons et Madeleine Blanchet.

À compter de 1730, l'histoire des deux parties de la concession de Laurent Daniau, soit les futurs lots 27, 27a et 28, est très différente pour la période antérieure à l'implantation du cadastre de 1875.

Le futur lot 28 : la moitié ouest de la concession De 1730 à l'implantation du cadastre vers 1875

La partie sud-ouest de la concession de cinq arpents de Laurent Daniau, soit le futur lot 28, est demeuré **la propriété de la Fabrique jusqu'en 1883**, soit au-delà de l'implantation du cadastre. Cette caractéristique a facilité les recherches reliées au lot 27 car le voisin du côté ouest est toujours demeuré le même de 1730 à 1883.

Le 11 octobre 1810

Notaire Jean-Charles Létourneau (p. 1204 FS)

Concession par dame Veuve Oliva à la Fabrique de Saint-Pierre représentée par Joseph Blanchet et Jean-Baptiste Dubé agissant en qualité de marguillier.

Une terre de deux arpents et demi de front sur trente-sept arpents environ de profondeur dans la première concession au nord de la rivière du Sud bornée :

- Par devant au sud à la rivière du Sud
- Par derrière au nord aux terres des tenanciers de Berthier
- Joignant d'un côté au sud-ouest à Augustin Mathieu
- Et de l'autre côté au nord-est à Louis Kirouac

Dans le livre *À Saint-Pierre-du-Sud, on se rappelle 1785-1985* (pages 60-62), il est indiqué que madame Oliva est la première a donné un acte authentique pour cette terre de la Fabrique. Avant, il n'existait qu'un billet promettant de passer un acte. On se rappelle que le presbytère a été détruit par un incendie en 1748.

Le 23 juillet 1843

Notaire Joseph-David Lépine (p. 623 FS)

Titre nouvel de dame Veuve Oliva à la Fabrique de Saint-Pierre représentée par François Talbot dit Gervais agissant en qualité de marguillier.

La Fabrique déclare tenir une terre de deux arpents et demi de front sur trente-sept arpents environ de profondeur dans la première concession au nord de la rivière du Sud bornée :

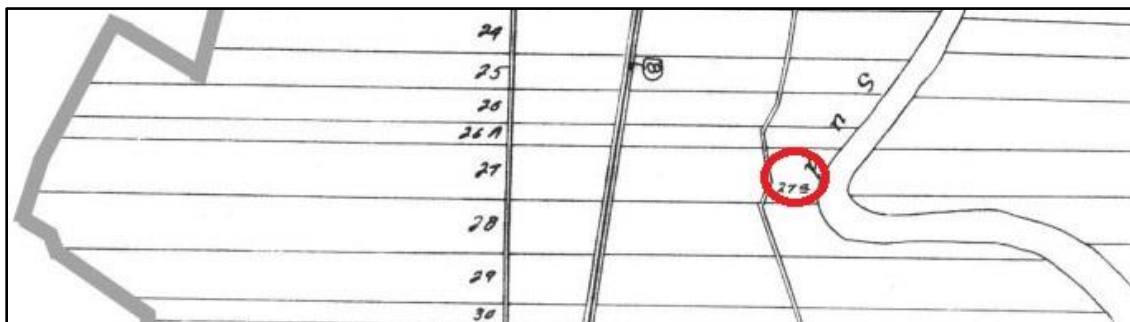
- Par devant au sud au nord du chenal de la rivière du Sud
- Par derrière au nord au bout de la dite profondeur
- Joignant d'un côté au sud-ouest à Charles Mathieu
- Et de l'autre côté au nord-est à Joseph Deguise

Aucun titre n'a pu être présenté par le marguillier. On indique seulement «*pour l'avoir eu de donation*».

Les futurs lot 27 et 27a : la moitié est de la concession De 1730 à l'implantation du cadastre vers 1875

La situation vécue sur le futur lot 27 a été beaucoup plus mouvementée de très nombreuses transactions venant la marquer. De 1730 à 1844 (environ 115 ans), cette terre de deux arpents et demi acquise par Simon Fournier fils demeurera, de façon plus ou moins directe, en lien avec des descendants d'une même famille. Au cours de cette période, nous verrons passer des Bouchard, Destroismaisons, Cloutier, Kirouac et Deguise. À compter de 1844, c'est la famille Delagrave qui prend la relève, et ce jusqu'en 1991, soit pour une période de près de 150 ans.

Lors de l'implantation du cadastre, on a vu apparaître le lot 27a (cercle rouge sur l'image du cadastre). Il s'agit de la partie du lot 27 située entre la rivière du Sud et le côté sud du tracé du chemin du Roy, du côté nord de la rivière. Les actes concernant cette subdivision seront présentés chronologiquement, en même temps que ceux de l'ensemble du lot 27.



Localisation des lots 27, 27a et 28 au cadastre de 1875

Le 3 mars 1733

Notaire François Rageot de Beurivage (p. 2940 FS)

Inventaire des biens de la communauté de Marie-Marthe Bouchard, veuve de Simon Fournier.

Il est difficile de connaître la date du mariage de Simon Fournier et Marie-Marthe Bouchard. Cependant, l'acte du 4 mai 1751 indique qu'ils ont passé un contrat de mariage sous seing privé le *trentième octobre mil sept cent vingt-six* auprès de Jacques Lelièvre, prêtre missionnaire de la paroisse de Saint-Thomas. Ce type d'actes était habituellement déposé auprès d'un notaire et pouvait aussi se retrouver dans le Registre des insinuations de la Prévoté de Québec. La consultation de ce Registre est muet pour ce contrat de mariage et l'acte rédigé par le Jacques Lelièvre ne semble pas non plus avoir fait l'objet d'un acte notarié. La date du décès de Simon Fournier n'est pas connue, les registres de Saint-Pierre étant absents pour cette période. On connaît cependant la date du mariage en secondes noces de Marie-Marthe Bouchard et Charles Destroismaisons, fils de Charles Destroismaisons et Madeleine Blanchet, soit le 20 octobre 1732 à Saint-Thomas.

Dans l'inventaire des biens, cette terre du futur lot 27 est bien mentionnée : deux arpents et demi de terre de front joignant

- Au nord-est à Louis Laurendeau
- Au « saurois » à la terre de l'Église.

Le 4 mai 1751

Notaire Pierre-François Rousselot (p. 971 FS)

Inventaire des biens de la communauté de Charles Destroismaisons et feu Marie-Marthe Bouchard (décès le 3 février 1751).

Dans l'inventaire, une terre de deux arpents et demi de terre de front sur environ quarante arpents de profondeur sur laquelle terre il y a environ trois arpents de hauteur de terre faite à la « charu » sur toute la largeur de la terre.

- Borné au nord-est à Louis Laurendeau
- Au sud-ouest à la terre de la Fabrique

La liste des titres présentée dans cet inventaire est très intéressante. On y voit plusieurs contrats concernant les familles Fournier, Destroismaisons, Bouchard.

Le 7 mai 1751

Notaire Pierre-François Rousselot (p. 1008 FS)

Par suite de l'inventaire, il y a partage des biens. La terre du côté nord de la rivière est partagée entre les héritiers.

- Par tirage au sort, la moitié est de la terre, soit douze perches et neuf pieds, est répartie entre les enfants de Marie-Marthe Bouchard tant du premier lit (deux enfants dont le père est Simon Fournier) que du second lit (cinq enfants dont le père est Charles Destroismaisons). Voici ces sept parts dont la première joint la terre de Louis Laurendeau; Basile Destroismaisons, Brigitte Fournier, Joseph

Destroismaisons, Françoise Destroismaisons, Marie-Marthe Fournier, Marthe Destroismaisons et Charles Destroismaisons fils.

- Les enfants du premier lit, héritiers de Simon Fournier, obtiennent la moitié ouest de la terre qui est divisée en deux parties mesurant chacune six perches et quatre pieds et demi. Brigitte Fournier, épouse de Pierre Buteau, obtient la partie qui joint la terre de l'Église et Marie-Marthe Fournier obtient la partie entre sa sœur Brigitte et Charles Destroismaisons fils.

Le 26 octobre 1765

Notaire Nicolas-Charles-Louis Levesque (p. 1819 FS)

Contrat de mariage entre Charles Cloutier et Marie-Marthe Destroismaisons

Les époux seront en commun dans leurs biens. Il a été convenu que Charles Destroismaisons, père de la future épouse, accorde aux futurs époux les jouissances et usufruits d'une terre de deux arpents et demi de front joignant au nord-est à Louis Laurendeau et au sud-ouest à la terre de l'Église jusqu'à ce que Charles Destroismaisons ait liquidé, fait cession et partagé les droits de ses enfants.

Le 21 avril 1769

Notaire Nicolas-Charles-Louis Levesque (p. 1222 FS)

Charles Destroismaisons fils et son épouse, Josephite Talbot (Taillebot), vendent une perche et environ quatorze pieds à Charles Cloutier provenant de la succession de feu Marie-Marthe Bouchard d'une terre située au nord de la rivière

- Borné au nord-est au Sieur Talon dit l'Espérance
- Au sud-ouest à Charles Destroismaisons, beau-père de Charles Cloutier

Charles Destroismaisons fils et Marie-Josephite Talbot se sont mariés le 10 avril 1769 à Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud.

Le 12 avril 1771

Notaire Nicolas-Charles-Louis Levesque (p. 2291 FS)

Cession Charles Destroismaisons et Élisabeth Nolin, son épouse en secondes noces, à Charles Cloutier comme ayant épousé Marie-Marthe Destroismaisons d'une terre de deux arpents et demi de front et pour profondeur la moitié du terrain qui se trouve depuis la rivière du Sud à aller au fleuve Saint-Laurent

- Borné au nord-est au Sieur Talon dit l'Espérance
- Au sud-ouest au terrain de l'Église de la Fabrique de la paroisse Saint-Pierre

Charles Destroismaisons décède le 23 février 1779 âgé de 69 ans. L'inhumation d'Élisabeth Nolin paraît au registre de Saint-Pierre le 19 décembre 1780.

Le 12 janvier 1791

Notaire Nicolas-Charles-Louis Levesque (p. 2084 FS)

Donation de Charles Cloutier et Marie-Marthe Destroismaisons à Louis Kirouac et Marie-Marthe Cloutier, leur gendre et leur fille. Une terre et habitation de deux arpents et demi

ou environ de front et pour profondeur la moitié du terrain entre le fleuve Saint-Laurent et la rivière du Sud

- Borné au nord-est au Sieur Talon L'Espérance,
- Au sud-ouest à la terre de la Fabrique

Louis Kirouac et Marie-Marthe Cloutier ont passé un contrat de mariage le 26 octobre 1788 (NCL Levesque – p. 726 FS). Et le mariage a eu lieu à Saint-Pierre le 27 octobre 1788.

Note concernant les frères Kirouac : Cinq frères Kirouac et une de leur soeur, enfants de Louis Kirouac et Catherine Méthot, sont venus s'installer à Saint-Pierre vers 1790 et les années suivantes : Louis, Jacques, Charles, Joseph, Pierre et Marie-Louise. Nous verrons leur présence en lien avec cette terre de deux arpents et demi, soit la partie est de la concession de Laurent Daniau. En secondes noces, Catherine Méthot avait épousé Germaine Morin, un habitant de Saint-Pierre, ce qui peut expliquer la présence de cette descendance Kirouac.

Le 16 mars 1812

Notaire Jean-Charles Létourneau (p. 2617 FS)

Donation Louis Kirouac et Marie-Marthe Cloutier, son épouse, à Pierre Kirouac, leur frère et beau-frère.

Une terre de deux arpents et demi de front sur trente-sept à trente-huit arpents de profondeur plus ou moins sise et située en la paroisse Saint-Pierre, première concession au nord de la rivière joignant

- Au nord-est à la terre des représentants de feu Joseph Talon dit l'Espérance
- Et au sud-ouest à celle de l'œuvre de la Fabrique

Relevant de dame Veuve Oliva et envers elle chargée de cens et rentes. Cette donation est assortie de responsabilités vis-à-vis Charles Cloutier et Marie-Thérèse Destroismaisons en vertu de l'acte du 12 janvier 1791. Elle crée aussi des responsabilités envers les donateurs, Louis Kirouac et Marie-Marthe Cloutier.

Le 31 mars 1812

Notaire Jean-Charles Létourneau (p. 2659 FS)

Échange entre Joseph Kirouac et Marie Gesceron, son épouse, et Pierre Kirouac et Marie-Anne Joncas, son épouse. Joseph Kirouac est un des frères de Pierre Kirouac.

Pierre Kirouac délaisse alors la terre qu'il a acquise par l'acte du 16 mars 1812. La description faite lors de cet échange est identique. Les responsabilités sont aussi transférées au nouvel acquéreur.

Le 24 décembre 1812

Notaire Augustin Larue, acte 341 (p. 250 FS)

Vente par Joseph Kirouac à Jean-Baptiste Lecomte (**futur lot 27a**).

Deux arpents et demi de terre de front

- Borné au nord au côté sud du chemin du Roi maintenant usité
- Courant vers le sud jusqu'au côté nord de la rivière du Sud

- Au nord-est aux représentants de feu Joseph Talon dit L'espérance
- Au sud-ouest à la terre de la Fabrique

Le 29 mars 1813

Notaire Jean-Charles Létourneau (p. 531 FS)

Échange entre Joseph Kirouac et Charles Kirouac, son frère.

Joseph Kirouac cède la terre de deux arpents et demi à son frère Charles. La description est la même, moins la partie acquise par Jean-Baptiste Lecomte le 24 décembre 1812.

Le 26 décembre 1822

Notaire Nicolas-Gaspard Boisseau, acte 7556 (p. 170 FS)

Titre nouvel pour madame Catherine Couillard des Islets, veuve de messire William Frédéric Oliva, de Charles Kirouac et de dame veuve Jean-Baptiste Lecomte (Marguerite Samson).

La même terre est décrite. Le notaire indique qu'elle joint au nord-est aux mineurs Talon. Charles Kirouac déclare posséder cette terre par échange avec son frère Joseph.

Le 6 octobre 1829

Notaire François-Marcel Kyrouac acte 1278 (p. 944 FS)

Contrat de mariage entre Charles Kirouac fils et Elisabeth Côté

Mariage à Saint-Thomas le 13 octobre 1829

Le 20 mars 1829

Notaire Augustin-Noël Blais (p. 2565 FS)

Accord entre Charles Cloutier et Charles Kirouac

Cet acte nous indique que Charles Cloutier est demandeur dans une action intentée auprès de la cour du Banc du Roi contre Charles Kirouac réclamant des arrérages en lien avec les rentes mentionnées dans l'acte de donation à Louis Kirouac du 12 janvier 1791.

Ils désirent terminer leurs différends à l'amiable. Par le présent acte, Charles Kirouac s'engage à payer tous les frais encourus par cette poursuite et à continuer de remplir les conditions rattachées à l'acte de donation.

Le 23 mars 1833

Notaire Augustin-Noël Blais (p. 3367 FS)

Donation Charles Kirouac et Marie-Joseph Blanchet, son épouse, à Charles Kirouac fils.

Une terre et habitation située sur la première concession au nord de la rivière du Sud contenant deux arpents et demi de front environ plus ou moins sur trente-six arpents de profondeur joignant au sud au chemin du Roi et au nord à Louis Coulombe et François Mercier joignant

- Au nord-est aux mineurs Talon
- Et au sud-ouest à la terre de la Fabrique

De très nombreuses et lourdes responsabilités accompagnent cette donation comme il est habituel de le voir dans ce type de contrat. On peut noter que des rentes doivent encore être fournies à Charles Cloutier. Ce dernier décède en janvier 1835.

Le 6 novembre 1835

Notaire Augustin-Guillaume Ruel (p. 1906 FS)

Vente Charles Kirouac fils, époux d'Élisabeth Côté, à Joseph Deguise dit Flamand, maçon, et Angèle Kirouac, son épouse.

- Borné au sud au chemin du Roi qui est au nord de la rivière du Sud
- Au nord à Louis Coulombe et François Mercier
- Au nord-est aux héritiers Talon
- Au sud-ouest à la terre de la Fabrique

La famille de Charles Kirouac fils semble s'installer par la suite dans la région du Richelieu. Charles Kirouac père décède le 6 mai 1837 à Saint-Georges de Henryville. On se retrouve alors au cours de la période de la « Rébellion des Patriotes ».

Joseph Deguise et Angèle Kirouac : mariage à Notre-Dame de Québec le 29 mai 1828. Cette dernière est la fille de Louis Kirouac et Marie-Marthe Cloutier. Lors de leur mariage, il est indiqué que Louis Kirouac et Marie-Marthe Cloutier sont décédés. Un long détour a donc été fait et cette terre revient entre les mains d'une descendante de Louis Kirouac et Marie-Marthe Cloutier, de ceux qui ont obtenu cette terre par donation le 12 janvier 1791.

Le 10 mai 1843

Notaire Joseph-David Lépine, acte 903 (p. 407 FS)

Titre nouvel de Joseph Deguise à dame Catherine Couillard, veuve Oliva

Joseph Deguise déclare une terre de deux arpents et demi de front sur environ trente-six arpents de profondeur dans la première concession au nord de la rivière du sud, borné

- Au sud au chemin du Roi
- Au nord à la dite profondeur
- Au sud-ouest à la terre de la Fabrique
- Au nord-est à Pierre Lecomte

Elle lui appartient en vertu de l'acte du 6 novembre 1835.

Le 21 juin 1844

Notaire Jean-Baptiste Morin, acte 2446 (p. 3077 FS)

Obligation de Joseph Deguise et Angèle Kirouac à Louis-Benjamin Delagrave

Joseph Deguise contracte une obligation de 75 livres pour deux ans avec intérêt de six pour cent. Il hypothèque sa terre.

Le 29 juillet 1844

Notaire Jean-Baptiste Morin, acte 2457 (p. 3119 FS)

Vente de Joseph Deguise et Angèle Kirouac, son épouse, à Louis-Benjamin Delagrave et Julie Lavergne, son épouse.

- Borné au sud au chemin de front
- Au nord-est à Pierre Lecomte père
- Au sud-ouest à la terre de la Fabrique

Avec les bâtisses dessus construites, en la censive de Dame veuve Oliva.

Dans un autre acte passé le même jour devant le même notaire (acte 2458 – p. 3124 FS), Joseph Deguise fait cession de ses terres à bois à Louis-Benjamin Delagrave.

Le 17 novembre 1845

Notaire Louis-Édouard Morin (p. 1374 FS)

Quittance par Joseph Deguise à Louis-Benjamin Delagrave.

Le 26 juillet 1848

Notaire Vildebon Larue, acte 2857 (p. 104 FS)

Donation Louis-Benjamin Delagrave à Sévère Delagrave, son fils.

Sévère Delagrave reçoit notamment une terre et habitation en la paroisse Saint-Pierre, du côté nord de la rivière du Sud, contenant deux arpents et demi de terre de front sur environ 36 arpents de profondeur joignant

- à l'ouest à la terre de la Fabrique
- et de l'autre côté à l'est à la terre de Pierre Lecomte père
- d'un bout vers le sud au chemin de front actuellement utilisé
- et vers le nord au bout de la dite profondeur avec les bâtisses dessus construites.

Au lendemain de cette donation, soit le 27 juillet 1848, le registre de Saint-Pierre nous indique le mariage de Sévère Delagrave avec Caroline Lecomte, fille de Pierre Lecomte.

À l'implantation du cadastre en 1875

Le lot 27 appartient à Sévère Delagrave

Le lot 27a appartient à Jean-Baptiste Destroismaisons

Le lot 28 appartient à la Fabrique de Saint-Pierre

Les lots 27 et 27a : de l'implantation du cadastre jusqu'à 2023

En 1875, un grand malheur frappe la famille de Sévère Delagrave. Dans les registres de notre paroisse, on peut noter une surmortalité importante : une épidémie de « picotte »² conduisait à un total de 63 sépultures pour cette seule année alors que la moyenne se situait, habituellement, aux environs de 20 à 25 sépultures. À ce moment, cette maladie, « la picotte », référait à la petite

² Goulet, J. Napoléon. *Nécrologie de St-Pierre du Sud, 1740-1974*. Montréal, Éditions Bergeron et Fils, 1977, p. 56.

vérole, à la variole. Le seul fils de Louis-Benjamin Delagrave fils, Sévère, est inhumé le 8 juillet 1875, âgé de 51 ans. Trois de ses enfants, de jeunes adultes, sont également inhumés au cours de cette année 1875 : Emma le 22 avril âgée de 24 ans, Louis le 25 juin âgé de 26 ans et Amarylis le 16 juillet âgée de 23 ans.

Le 10 février 1876, un inventaire des biens³ est fait. Les enfants mineurs de Sévère, héritiers de sa succession, sont présentés : Joseph 18 ans, Auguste 16 ans et Elzéar 14 ans. On nous indique que Marie (Marie-Caroline), en religion Sœur Saint-Augustin, fait aussi partie des héritiers de même qu'Octavie. Il reste donc cinq enfants.

Sœur Saint-Augustin (**Marie-Caroline**) a fait don de sa part à sa mère; cette dernière la cèdera à son tour à son fils Joseph le 8 mars 1890⁴, soit quelques mois avant son décès survenu le 6 mai 1890. Joseph Delagrave rachète les parts d'héritage **d'Octavie et Elzéar**⁵. Finalement, la part **d'Auguste** sera acquise par Joseph le 20 décembre 1893⁶. Plusieurs de ces informations ne paraissent pas à l'Index des immeubles.

Un acte passé le 19 juillet 1892⁷ (notaire Wilfrid Guay, acte 2465, p. 162 FS) indique que Joseph Delagrave rachète le petit lot 27a auprès de Philomène Picard, fille de feu Jean-Baptiste Destroismaisons. Ce lot possède une superficie de cinq arpents et quatre-vingt-cinq perches en superficie. Le prix de vente est fixé à 100 \$. Pour ce lot 27a, je n'ai pas trouvé à quel moment ni de quelle façon Jean-Baptiste Destroismaisons en devient propriétaire.

Inscriptions au Registre foncier du Québec à partir de 1940

Le tableau suivant a été fait à partir de l'Index des immeubles. Je n'ai pas consulté le contenu de ces inscriptions. Il faudrait le faire pour valider l'information.

Le 26 novembre 1941	Inscription d'une donation de Joseph Delagrave à Maurice Delagrave (inscription n° 48 506)
Le 9 juin 1976	Transmission à Marie-Ange Paré, veuve de Maurice Delagrave (inscription n° 100 627)
Le 6 août 1976	Vente à Jean Delagrave (inscription n° 101 096)
En 1991	Acquisition par Ferme Gaston Proulx (inscription n° 140 512)
En 1991	Acquisition par Dominique Garant (maison) (inscription n° 140 640)
En 2005	Acquisition par Guylain Simard (maison) (inscription n° 12 695 866)
En 2009	Acquisition par Luc Létourneau (maison) (inscription n° 16 264 322)

³ BAnQ Québec. Minutier de Joseph-Stanislas Gendron, n° 451, 10 février 1876.

⁴ BAnQ Québec. Minutier de Joseph-Stanislas Gendron, n° 3521, 8 mars 1890.

⁵ Registre foncier du Québec, inscriptions n° 12563 et 12564.

⁶ BAnQ Québec. Minutier de Wilfrid Guay, n° 2679, 20 décembre 1893.

⁷ BAnQ Québec. Minutier de Wilfrid Guay, n° 2465, 19 juillet 1892.

Le lots 28 : de l'implantation du cadastre jusqu'à 2023

Voici les informations disponibles à partir de l'Index des immeubles relié au lot 28. La consultation de chacune des inscriptions n'a pas été faite.

1883	Vente par la Fabrique de Saint-Pierre à Alphonse Rousseau (inscription n° 8 581)
1892	Rétrocession Alphonse Rousseau à la Fabrique de Saint-Pierre (inscription n° 12 169)
28 décembre 1897	Vente par la Fabrique de Saint-Pierre à Charles Hoffman (inscription n° 14 283) Notaire Joseph-Stanislas Gendron 4728 (p. 98 FS)
1902	Vente Charles Hoffman à Joseph Létourneau (inscription n° 16 520)
1902	Vente Charles Hoffman à Thomas Samson (inscription n° 16 521)
1903	Vente Joseph Létourneau à Thomas Samson (inscription n° 17 467)
1905	Donation Thomas Samson à Ernest Samson (inscription n° 18 547)
1910	Vente Ernest Samson à Alfred Bouffard (inscription n° 22 097)
3 août 1933	Vente Alfred Bouffard à Joseph Bouffard (inscription n° 41 661)
19 juillet 1940	Donation Joseph Bouffard à Maurice Bouffard (inscription n° 47 289)
8 juillet 1949	Vente Maurice Bouffard à Antonio Fiset (inscription n° 56 282)
21 novembre 1950	Vente Antonio Fiset à Pierre-Léon Fiset (inscription n° 57 964)
11 août 1975	Vente Pierre-Léon Fiset à Yvan St-Pierre (inscription n° 98 801)
4 novembre 1991	Vente Yvan St-Pierre à André Bélanger (inscription n° 140 368)
27 juillet 2000	Vente André Bélanger à Ferme Jolain (inscription n° 156 423)
16 décembre 2004	Transmission à madame Jocelyne Marcotte, épouse de feu Alain Simoneau (inscription n° 11 959 350).

La consultation de Geocentrix indique que chacun des lots actuels, celui appartenant à Ferme Gaston Proulx et celui de madame Jocelyne Marcotte, possède une largeur d'environ 145-146 mètres soit « deux arpents et demi de front » ou tout près.

Il est quand même extraordinaire de constater que la structure de la concession de cinq arpents de Laurent Daniau, arpentée le 24 mars 1714 et divisée en deux parties égales en 1730, possède pratiquement en 2023 les mêmes caractéristiques qu'à l'origine.